Attestation expert passagers – recyclage (AEP)

Mis à jour le 12 avril 2023

Conditions d'entrée et prérequis

Expert passager valide
Certificat SST à jour

Public visé

Demandeur d'emploi, salarié, entreprise

Rythme

Temps plein

Durée en centre

12 heures

Validation

Attestation délivrée après passation des tests

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Passation de tests

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Entrée et sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Formacode : 12576
- Code ROME : N3103, N3202

Vous souhaitez développer vos compétences ?

Objectifs professionnels

- Assurer la fonction d'expert au sens de l'article 5.02
- Maintenir les connaissances et compétences nécessaires pour exercer en sécurité à bord

Contenu

- **Partie théorique**
  Rappels et mise à jour réglementaire
  Configuration et équipement conformes du bateau à passagers
  Prescriptions de sécurité et initiation aux mesures d'assistance nécessaires
  Tâches de l'équipage et du personnel de bord conformément au dossier de sécurité
  Connaissances générales relatives à la stabilité des bateaux à passagers en cas d'avarie
  Prévention des incendies et lutte contre les incendies, utilisation des installations d'extinction d'incendie
  Attestations de contrôle des installations et équipements de sécurité
  Principes de la gestion des conflits
  Principes de base pour la prévention de mouvements de panique
  Commission Centrale pour la Navigation du Rhin
  Règlement relatif au personnel de la navigation sur le Rhin (RPN)
- **Partie pratique** (rappels)
  Connaissances relatives à la manipulation et à l'utilisation de l'équipement de sécurité des bateaux à passagers
  Connaissances relatives à l'application pratique des prescriptions de sécurité et à la prise des mesures de secoures nécessaires

Modalités pédagogiques

- Enseignement en salle
- Groupe
- Formation sur bateau école

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés

Délais et modalités d'accès

Réunion d'informations collectives, entretien téléphonique et individuel.

Financements possibles

CPF, plan de développement, auto-financement…

Attestation expert passagers – recyclage (AEP)

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA STRASBOURG EUROPE (GSE)
- 22 rue du Lixenbuhl
  67402 ILLKIRCH - GRAFFENSTADEN
- gse@strasbourg.greta.fr
- 03 88 40 77 00
- www.greta-alsace.fr